

COMMISSION SYNDICALE
chargée d'assurer l'administration des biens indivis entre les communes de
GILLY LES CITEAUX - SAINT BERNARD - VOUGEOT
Mairie - 2 avenue Recteur Marcel Bouchard - 21640 GILLY LES CITEAUX

Séance du lundi 20 octobre 2025

Date de la convocation: 14/10/2025

Membres en exercice :

6

Le vingt octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christian SAUVADET,

Présents : 5

Présents : Roland MONGEARD, Christian SAUVADET, Catherine SMORTO, Nicolas PRAVATO, Gilbert BURRIEL

Votants : 5

Pour : 5

Représentés :

Contre : 0

Absentions : 0

Excusés : Dominique BLANCHE

Absents :

Secrétaire de séance : Catherine SMORTO

DE_005_2025 - Objet : TARIFS DES CONCESSIONS DE CIMETIERE

La commission syndicale, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de fixer comme suit les tarifs des concessions dans le cimetière intercommunal à compter du 1^{er} novembre 2025 :

Espace cinéraire :

- | | | |
|--------------------|--------|----------|
| • Case columbarium | 30 ans | 600.00 € |
| • Cavurne | 30 ans | 500.00 € |

Cimetière :

- | | | |
|--|--------|----------|
| • Concession pleine terre 2 m ² | 30 ans | 250.00 € |
| • Concession pleine terre 2 m ² | 50 ans | 400.00 € |

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le président, Christian SAUVADET.

COMMISSION SYNDICALE
Gilly les Cîteaux / St Bernard / Vougeot



Date de transmission de l'acte: 29/10/2025
Date de reception de l'AR: 29/10/2025
021-252109343-DE_005_2025-DE
A G E D I